



COMMUNE DE RUMIGNY

INFORMATIONS DE MAI 2025

Permanence des élus le mardi de 18h à 19h30
et de la secrétaire de mairie le vendredi de 9h à 12h
www.rumigny.fr ✉ mairie.rumigny@gmail.com
☎ 03 22 42 05 52

Calendrier

Jeudi 1 : Randonnée de 9 km. Plus de détail ci-contre.

Vendredi 2 : Collecte des ordures ménagères décalée en raison du 1^{er} mai férié.

Vendredi 2 : La mairie sera fermée.

Lundi 5 : Jean-Philippe QUENNESSON vous propose les pizzas de La Toscane devant l'église vers 17h30.

Jeudi 8 : Les habitants de Rumigny sont conviés à la cérémonie de **commémoration** qui se tiendra devant le monument aux morts à **11h30**. Les enfants sont invités à venir fleurir le monument. A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié sera servi dans la salle de la Mairie.

Vendredi 9 : Collecte des ordures ménagères décalée en raison du 8 mai férié.

Mercredi 14 : Collecte des bacs jaunes

Lundi 19 : Début des travaux rue d'Hébécourt. Plus de détail dans l'encadré ci-contre.

Mercredi 28 : Collecte des bacs jaunes.

Vendredi 30 : Collecte des ordures ménagères décalée en raison du 29 mai férié.

Samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin : **Ball-trap** organisé par l'association de chasse de Rumigny sur le terrain de la briqueterie rue de Saint-Sauflieu. Restauration possible sur place midi et soir.

Vendredi 6 juin : **Fête des voisins** (plus de détail sur la feuille bleu de juin).

RANDONNEE DU 1^{ER} MAI

Départ à 9 heures sous le préau de l'école.

Retour vers 12h30.

Boissons chaudes et biscuites à mi-parcours.

Apéritif offert par la commune de Rumigny.

Un menu croque-monsieur, salade et grillé aux pommes sera proposé pour 5 euros par le Comité des fêtes de Rumigny. Boissons en sus. Café offert.

Pour optimiser l'organisation, annoncez votre participation sur le répondeur de la Mairie au 03 22 42 05 52.

TRAVAUX RUE D'HEBECOURT

Les **travaux** rue d'Hébécourt et rue du Quai **commenceront** le **lundi 19 mai** pour une **durée de deux mois et demi** environ.

Ces travaux déjà évoqué dans le journal N°33 de décembre dernier et repris dans le journal N°34 concernant notamment 3 secteurs :

- **L'intersection avec la rue de Vers**
- **La place de la Mairie**
- **L'intersection avec la rue d'Amiens.**

Des précisions seront apportées au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

PERIODE DE TAILLE ET D'ELAGAGE

La *ligue de Protection des Oiseaux* et l'*Office Français de la Biodiversité* recommandent de **ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet** pour protéger les oiseaux pendant leur période de reproduction et de nidification.

DEPOT ILLEGAL D'ENCOMBRANTS

La réglementation en matière de dépôt illégal d'encombrants ou d'objets inappropriés dans les conteneurs s'appuie sur l'article R632-1 du code pénal. Ainsi le dépôt d'encombrants à côté des conteneurs est illégal et peut être sanctionné d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

Pour rappel, Amiens métropole a mis en place un service de ramassage des encombrants pour notre commune le 3^{ème} jeudi des mois de mars, juin, septembre et décembre.

LE SAMEDIS SPORT SANTE

Les activités sportives organisées par Amiens métropole ont lieu samedi 24 mai pour l'initiation à l'aviron de 9h15 à 10h30 et de 10h à 12h (places limités), 2 boulevard du Cange à Amiens. Inscription au 03.22.97.11.06 ou maisonsportsante@amiens-metropole.com

TONTE ET TRAVAUX DE BRICOLAGE

Les horaires à respecter concernant les tontes et les travaux de bricolages bruyants sont :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00

Une plateforme de collecte des déchets verts est à votre disposition rue de Saint-Sauflieu à la sortie du village.